

Mfr. terre de l'arnage

Autor(en): **Deggeller, Marie-José**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **51 (1987)**

Heft 201-202

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399804>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MFR. TERRE DE L'ARNAGE

Le FEW a relevé dans le premier volume des Matériaux d'origine inconnue ou incertaine (21, 38a) la lexie complexe mfr. *terre de l'arnage* ⁽¹⁾ « argile blanche dont on se servait autrefois pour la fabrication des creusets d'orfèvre » qu'il a tiré de Cotgr 1611 ⁽²⁾. Quant à l'étymologie, le FEW indique ceci : 'Wohl zum ortsnamen *Arnage* (Sarthe)'.

Il convient tout d'abord de repérer la source de Cotgrave ⁽³⁾. Il s'agit très probablement de la traduction française due à Du Pinet, de l'*Histoire Naturelle* de Pline ⁽⁴⁾, œuvre dans laquelle Cotgrave a puisé nombre de zoonymes, de phytonymes, de noms rares, curieux ou même dialectaux (Smalley 122 sqq.). Bien que Pin 1562 soit muni d'un Index, nous n'y trouverons point de *terre de l'arnage* ou d'*arnage* (le terme a donc échappé aux dépouillements du FEW) ; il faut, en fait, chercher

-
- (1) M., par erreur, selon FEW (qui vise probablement *arnage*, dépourvu de toute autonomie lexicale).
- (2) Cotgr 1611 définit littéralement le terme par « argile blanchâtre ou terre grasse, qui servait autrefois à faire les creusets d'orfèvre ».
- (3) Sur les sources de Cotgr 1611, v., en particulier, Vera E. Smalley, *The sources of A dictionarie of the french and english tongues by Randle Cotgrave (London 1611)*, Baltimore 1948. Pour des études plus ponctuelles : Hélène Naïs, « Le *Dictionarie of the French and English tongues* de Randle Cotgrave » in *Verba et Vocabula*, Mélanges offerts à Ernst Gamillscheg pour son 80^e anniversaire, Munich, 1968, pp. 343-357 ; Pauline Smith, « Henri Estienne et Cotgrave : les *Deux dialogues du nouveau langage françois italianisé* et le *Dictionarie of the french and english tongues* » in *Français Moderne* 48, 1980, 246-55 ; Christian Schmitt, « Eine wichtige Quelle von Cotgraves *Dictionarie* (1611) : Léon Trippaults, *Celt'-Hellenisme* (1580) » in *Mélanges offerts à Henri Guiter*, Lunel, 1981, 353-78 ; Michèle Schmidt-Küntzel, *Cotgrave et sa source rabelaisienne. Analyse synchronique et diachronique*, thèse de Cologne, 1984 ; Peter Rickard, « Les *Essais* de Montaigne et le *Dictionarie* franco-anglais de Cotgrave (1611) : Problème lexicographique » in *Cahiers de Lexicologie* 47, 1985, 121-37.
- (4) L'édition dont dispose le FEW est celle imprimée à Lyon, à la Salemandre, par Claude Senneton, 1562 (citée Pin 1562).

sous terre a fondre les Metaux, où l'on renvoie à la page 573 du tome 2 ⁽⁵⁾. Du Pinet y traduit le passage suivant de Pline (H. N. 33, 69) :

Catini fiunt ex tasconio, hoc est terra alba similis argillae, neque enim alia flatum ignemque et ardentem materiam tolerat

(éd. Zehnacker, coll. Budé, Paris, 1983, 33, 75)

dans ces termes :

Quant aux *Conches, ou Culotz, on les fait d'une *terre blanche, & grasse comme Argille, qui est dite des Latins, *Tasconium* : & n'y a autre terre qui puisse durer au feu, ny endurer la matiere fonduë, q ceste-cy.

Les astérisques renvoient aux notes marginales ; le second à celle-ci : 'au Lyonnais, on l'appelle terre de l'Arnage, du Daupiné : ou terre de saint Porcin, en Bourbonnois'.

Ces indications permettent de préciser la documentation du FEW aux points de vue chronologique, géolinguistique et sémantique : la lexie *terre de l'Arnage* est à dater de 1562 (l'attestation de Cotgr 1611 n'est qu'une reprise) et à localiser dans le Lyonnais ; quant à la définition de Cotgrave reproduite par le FEW, elle s'applique en fait au texte de Pline ⁽⁶⁾ et glose, en réalité, *tasconium* ⁽⁷⁾.

L'annotation de Du Pinet, si elle confirme par sa majuscule qu'on a bien affaire à un nom de lieu, jette toutefois le doute sur l'étymon proposé par le FEW ⁽⁸⁾. Puisqu'il s'agit d'un terme lyonnais, on pensera plus volontiers à *Larnage*, canton de Tain, dans la Drôme (c'est d'ailleurs ce nom que Du Pinet a, très probablement, en vue quand il précise : 'du Daupiné').

Or, au dire de Gabrielle Latreille, *La Sédimentation détritique au tertiaire dans le Bas-Dauphiné et les régions limitrophes* (thèse de Lyon, 1962, 31), Larnage possède justement des 'carrières anciennement ou

(5) *Arnage* se cache cependant à l'Index. Il y apparaît sous la forme *armage*, en son ordre alphabétique, et renvoie au même passage.

(6) Le 'autrefois' de Cotgrave s'applique à l'Antiquité !

(7) Sur *tasconium*, v. la note 3 de l'éd. Zehnacker (p. 175) et surtout Bertoldi, *BSL* 32, 100-2.

(8) On ne signale pas de carrières de kaolin, existantes ou ayant existées, à Arnage dans la Sarthe (communication du 24. 10. 1986 de M. G. Gautier, maire d'Arnage).

actuellement en exploitation pour le kaolin' ⁽⁹⁾. Que la terre blanche et grasse (comme l'argile), allant au feu, de Du Pinet, Cotgrave et FEW soit bien le kaolin, la seconde dénomination recueillie par Du Pinet, *terre de saint Porcin*, paraît, d'ailleurs le confirmer : il s'agit sans doute d'une allusion aux carrières de la Forêt des Colettes (Allier) où existe une exploitation de kaolin (Joanne 1022a), lequel pourrait avoir été utilisé ou commercialisé à Saint-Pourçain, distant de quelque trente kilomètres.

Il est vrai, néanmoins, que les formes anciennes de *Larnage* recueillies par le *Dictionnaire topographique du département de la Drôme* de J. Brun-Durand (Paris, 1891) présentent toutes un L- initial, ce qui pourrait constituer un léger obstacle à l'étymologie que nous proposons. Cependant, l'étymologie même du nom de lieu *Larnage* est significative pour notre propos. Dauzat et Rostaing, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France*, Paris, 1978², s.v. *Arnage* ⁽¹⁰⁾, tirent en effet le mot d'*ARENATĪCUM, lui-même dérivé de *arena*, avec agglutination de l'article. Or, G. Latreille emploie, pour décrire la composition du sous-sol de Larnage, les termes de « sables », très souvent blancs' (*op. cit.*, l. c.).

Mieux encore, un heureux hasard a mis entre nos mains les *Mémoires sur la minéralogie du Dauphiné* de M. Guettard, Paris, 1779. L'ouvrage comporte deux parties : la première est un résumé des itinéraires parcourus par l'auteur, la seconde contient les mémoires proprement dits. En 1775, Guettard entreprend un voyage en Dauphiné, précisément dans la région qui nous intéresse. Se rendant de Saint-Vallier à Tain, il traverse les villages de Ponsas, d'Érôme et de Gervans, villages où l'on fabrique des poteries, fayences et tuiles. 'On tire aussi', rapporte-t-il, 'de *Larnage* une terre blanche mêlée d'un peu de jaune dont on nous dit qu'on se servait pour la porcelaine, on en fait un commerce consi-

(9) Nous remercions M. A. Revol, maire de Larnage (Drôme) qui a eu l'obligeance de nous communiquer les renseignements suivants : 'Les carrières de Larnage sont toujours partiellement en activité. On y extrait du feldspath kaolinique, qui mélangé au ciment permet d'obtenir du ciment blanc [...]. Autres débouchés : briques réfractaires pour fours de boulangers ou autres, industrie électro-porcelaine pour isolants' (comm. du 22. 10. 1986). Selon un article de journal (signé Hubert Revol), dont M. Aymé Revol nous a communiqué la copie (malheureusement sans référence), le kaolin de Larnage 'servait pour la fabrication des pipes, industrie pratiquée déjà en 1690'.

(10) Les seuls toponymistes, semble-t-il, à avoir pris ce nom en considération.

dérable à Thin [...] (Itinéraires 92 ; souligné par nous). C'est cependant dans son mémoire sur ce troisième voyage que Guettard se montre le plus explicite (nous citons ce passage *in extenso*) :

On travaille beaucoup en terre à Erôme, on y emploie des glaises qu'on tire des montagnes voisines de ce village ; l'une de ces terres est noirâtre, elle sert à la poterie ; l'autre est jaunâtre avec des veines grises, on l'emploie pour la fayance ; on en tire une blanche légèrement teintée de jaune, à l'*Arnage* [nous soulignons] dans un canton graveleux, on l'emploie pour une sorte de porcelaine, on la croit bonne à cet usage ; elle est douce au toucher, & approche infiniment de la nature du kaolin, si elle n'en est pas réellement un, on l'emploie depuis long-temps pour les creusets, ces creusets sont du nombre des meilleurs dont on se serve dans les opérations de chymie. (Mémoire 91.)

Guettard apporte ainsi confirmation des points suivants :

— Quant à l'étymologie, tout d'abord, il fournit, d'une part, la preuve que le nom de lieu *Larnage* (Itinéraires 92) est bien identique à l'*Arnage* (Mémoire 91), donc à l'*Arnage* 'du Daupiné' (Pin 1562) et à *Larnage* (canton de Tain-l'Hermitage, Drôme), et, d'autre part, une attestation d'une forme sans article agglutiné de ce toponyme.

— Du point de vue historique, Guettard nous assure que la terre de Larnage était employée 'depuis long-temps pour les creusets', confirmant ainsi les dires de Pin 1562 : 'Quant aux *Conches, ou Culotz, on les fait' de 'terre de l'*Arnage*'.

— Sur le plan sémantique, l'identification de plus en plus précise de la *terra alba similis argillae* de Pline, assimilée par Pin 1562 à la terre de l'*Arnage*, en passant par une 'terre qui approche infiniment de la nature du kaolin, si elle n'en est pas réellement un' de Guettard en 1779 ⁽¹¹⁾, jusqu'au kaolin de Latreille 1962, nous permet de penser que *terre de l'*Arnage** réfère certainement au kaolin.

— Sur le plan toponymique, enfin, Guettard, de la même façon que G. Latreille, nous permet d'étayer l'hypothèse étymologique de Dauzat-Rostaing quant à l'origine du nom de lieu, puisqu'il qualifie le canton de Larnage de 'graveleux' (c'est-à-dire « qui contient du gravier », cf. FEW 4, 255b, *GRAVA), le gravier étant, rappelons-le, une roche détritique à éléments assez gros (sables grossiers et cailloux) d'origine fluviale ou littorale.

(11) Pour *kao(-)lin* (dp. 1712), v. FEW 20, 98b, KAO LING,

Les futurs rééditeurs du FEW devront donc, au XXI^e siècle, faire figurer au tome V un court article qui pourrait être ainsi conçu :

LARNAGE NL.

Mfr. *terre de l'Arnage* « kaolin » (lyonn. Pin 1562 > Cotgr 1611).

Du nom de lieu *Larnage* (canton de Tain, Drôme) avec déglutination de l'article (forme attestée chez Guettard, *Mém. sur la minér. du Dauphiné*, Paris 1779, 91) < *ARENATĪCUM [*fundum*] (cf. DauzRost DictNLieux s.v. *Arnage*).

Bâle.

Marie-José DEGGELLER

